

SERVICE PUBLIC EN DANGER

**En Charente, 167 emplois ont été supprimés en 10 ans (27 % des effectifs) !
13 trésoreries de proximité ont été fermées en 8 ans**

Aujourd'hui, le service qui vous est rendu est en danger au motif de la réduction de la dépense publique, alors que la fraude fiscale est estimée entre 60 et 80 milliards d'euros par an et que l'optimisation fiscale ne s'est jamais aussi bien portée !!

Cela se traduit dans notre administration par une volonté assumée de « désintoxiquer » l'usager du guichet et par des suppressions d'effectifs en inadéquation totale avec vos besoins !

- Aujourd'hui, à cause des suppressions d'emplois, les horaires d'ouvertures au public se restreignent.
- Aujourd'hui, à cause des suppressions d'emplois, vous avez des difficultés à nous joindre par téléphone.
- Aujourd'hui, à cause des suppressions d'emplois, vous êtes renvoyé-es sur un portail internet, sur des centres distants ou des plate-formes téléphoniques, parfois payantes.
- Demain, vous ne pourrez plus venir librement rencontrer un.e agent.e des finances publiques pendant les heures d'ouverture. Vous devrez prendre obligatoirement un rendez-vous pour toute démarche.
- En 2019, la loi vous obligera à régler par voie dématérialisée tous les impôts (exit espèces, chèques, carte bancaire, TIP...) sous peine de pénalités. D'ores et déjà, vous ne pouvez plus régler en espèces des sommes supérieures à 300 euros...
- Demain, vous devrez faire obligatoirement faire votre déclaration de revenus via internet, et ce quels que soient vos revenus.

En 2018, ce sont encore plus de 1 600 emplois qui seront supprimés (21 en Charente), s'ajoutant aux 1 800 suppressions de 2017 dans notre administration. Depuis 2002, la Direction Générale des Finances Publiques a perdu plus de 37 000 emplois ! La facture est lourde, tant en termes de détérioration de la qualité du service rendu qu'en termes de conditions de vie au travail des personnels.

En Charente, les fermetures de trésoreries et les regroupements de services sur Angoulême vont se poursuivre en 2019.

Pour les agents des Finances Publiques, être proche des usagers et assurer l'ensemble de nos missions de façon pleine et entière doivent être les seuls objectifs d'une administration digne de ce nom.

Vous avez besoin de nous.

Nous avons besoin de vous pour défendre ensemble nos services publics

Au fait, à quoi servent les agents des Finances Publiques ?

Dans les trésoreries sont assurés la tenue et le contrôle des comptes des collectivités locales, EHPAD, hôpitaux... Cela va du contrôle des dépenses (factures, marchés publics, payes) au recouvrement contentieux des produits locaux (crèches, eau, cantines, frais d'hébergement et d'hospitalisation...). Seule la trésorerie peut payer et encaisser. Plutôt rassurant, non ?

Lorsque vous achetez un terrain et que vous y construisez une maison, un-e agent-e des Finances Publiques du Cadastre et d'un Service de Publicité Foncière aura traité votre dossier.

Chaque année, nous recevons également des milliers d'entre vous pour vous aider à rédiger votre déclaration de revenus sans erreur. Mais derrière la vitrine de l'accueil, d'autres agent-es travaillent à calculer l'impôt, à le recouvrer et le contrôler. Cette phase n'est pas la plus populaire, mais elle est la contrepartie du système déclaratif.

Quand on sait que la fraude fiscale est de 60 à 80 milliards d'euros par an, on mesure le défi à relever.



Si les finances de la cantine ou de l'hôpital sont gérées par le privé, si le cadastre et la publicité foncière ne garantissent plus ou mal la propriété et si internet devient « le maître » de vos relations avec l'administration, croyez-vous que ce sera moins cher, plus simple et plus humain ?

Si nous n'avons plus les moyens humains, législatifs et matériels de lutter contre la fraude, croyez-vous que vous paierez moins d'impôts ?

37 000 emplois d'agent-es des Finances Publiques ont été supprimés depuis 2002.

Cela ne se traduit ni par une simplification, ni par une baisse des dépenses publiques. Au contraire cela rajoute au chômage de masse et provoque une baisse des recettes publiques parce que moins nombreux-ses, nous sommes moins efficaces face à des enjeux lourds pour la société.

Quel sera l'avenir des Finances Publiques ?

La lecture des projets gouvernementaux sur les missions des Finances Publiques ne peut qu'inquiéter :

- privatisation et/ou délégation aux collectivités locales de la gestion des dépenses et recettes (cantine, eau, assainissement,..)
- regroupement du recouvrement des recettes publiques (fiscales, cotisations sociales...) au sein d'une seule grande entité
- quasi abandon du fichier des propriétés immobilières aux notaires
- cadastre mis sous tutelle de l'IGN (Institut Géographique National)
- développement massif de la numérisation et des télétraitements
- automatisation et allègement massif du contrôle fiscal

Toute ces dépenses publiques moins importantes feront baisser les charges de l'Etat. Mais ces dépenses seront privatisées, à votre charge ! **Au final, l'État paraîtra moins dépensier mais vos poches seront tout aussi – voire plus – vidées !**

Ne jouez pas « à qui perd perd »... Soutenez nos actions